

PROGRAMME DE FORMATION À LA PSYCHANALYSE ET À LA PSYCHANALYSE ACTIVE

Document confidentiel et protégé - Reproduction strictement interdite

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX ET ORGANISATION

La formation à la psychanalyse, et spécifiquement à la **Psychanalyse Active**, est conçue comme un parcours individuel et personnalisé.

1. Modalités pédagogiques

- **Accompagnement individualisé** : L'enseignement repose sur des cours spécifiques adaptés au profil et à la progression de chaque stagiaire.
- **Tutorat** : Un **formateur responsable** est dédié à chaque stagiaire dès le début du cursus. Il assure le suivi pédagogique, coordonne les opérations de formation et supervise le contrôle des connaissances.
- **Intervenants multiples** : Bien qu'un formateur référent soit nommé, le stagiaire peut être amené à travailler avec plusieurs formateurs au cours de son cursus pour enrichir sa vision.

2. Structure et Durée

Le cursus complet s'étend sur une période de **5 ans**. Il est structuré en **trois phases distinctes**, chacune étant validée par un contrôle des connaissances.

- **Volume horaire** : La formation repose sur une base minimale et incompressible de **240 séances**. Ce nombre peut être augmenté si le formateur responsable juge que le stagiaire ne satisfait pas encore aux exigences des contrôles de validation.

3. Autorisation d'exercer

Dès la validation de la deuxième phase et l'autorisation de passage en troisième phase, le stagiaire est habilité à commencer son exercice professionnel.

II. PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

PREMIÈRE PHASE : La Phase Analytique

Cette phase initiale est centrée sur le travail personnel du stagiaire sur divan.

1. Contenus pédagogiques (Travail personnel)

- Réalisation de l'anamnèse.
- Pratique des libres-associations.
- Interprétation de la symbolique onirique (rêves).
- Recherche de l'abréaction.
- **Synthèse analytique** : Travail de différenciation entre les revécus émotionnels et les ressentis à nouveau.

2. Modalités du Contrôle Analytique

Ce contrôle valide le travail personnel et la compréhension des fondamentaux psychiques.

- **Critères d'évaluation** : Maîtrise théorique et vécue des concepts suivants : complexe d'Œdipe, maîtrise du transfert, associations libres, distinction interprétation/projection, interprétation des rêves, stades de développement, topiques freudiennes.
- **Déroulé de l'examen (sur une journée à Paris)** :
 - **1 séance** : Échange et lecture face-à-face d'une synthèse analytique (rédigée au préalable par le stagiaire) devant deux didacticiens.
 - **2 séances** : Associations libres sur divan, en présence d'un didacticien.
- **Validation** : En cas d'échec, un délai minimal de **3 mois** est requis avant de pouvoir se représenter au contrôle.

DEUXIÈME PHASE : La Phase Didactique

Prérequis : Avoir satisfait au Contrôle Analytique de la Phase 1.

Cette phase combine la poursuite du travail personnel sur divan et un enseignement théorique approfondi (philosophique, théorique et clinique).

1. Contenus pédagogiques

- **Poursuite de l'analyse** : **25 séances** sur divan (associations libres), alternées avec le module théorique.
- **Module Théorique** : Exégèse approfondie des référentiels théoriques, production de synthèses, étude des topiques (du psychisme et de la psychanalyse). Ce module s'appuie sur des cours magistraux et une liste bibliographique obligatoire.

2. Calendrier des Lectures, Cours et Travaux (Séances S1 à S80)

Le stagiaire doit acquérir au minimum la connaissance des œuvres suivantes, produire un compte-rendu écrit pour chacune, et suivre les évaluations/cours magistraux selon le calendrier ci-dessous.

A. Partie Philosophique : Fondements et Psychanalyse Active

- **S1** : *Précis de Psychanalyse Active*, J. Rivalin
- *Travail personnel : fiches sur la Psychanalyse Active.*
- **S4** : *Introduction à la psychanalyse*, S. Freud
- **S7** : *Histoire de la folie à l'âge classique et Naissance de la clinique*, M. Foucault
- **S10** : *Totem et tabou ; Malaise dans la civilisation*, S. Freud
- **S13** : *Thalassa*, S. Ferenczi
- **S16** : *Le livre du çà*, G. Groddeck
- **S19** : *Six études de psychologie*, J. Piaget

★ **S25** : Première Évaluation par le Formateur.

B. Partie Théorique et Psychopathologie

- **S26** : *Psychopathologie de la vie quotidienne*, S. Freud
- **S28** : *Cinq leçons sur la psychanalyse*, S. Freud
- **S30** : *Abrégé de Psychopathologie*, J. Bergeret (*lecture intégrale obligatoire en prévision du cours*).
- **S35 à S40** : **Cours magistral de Psychopathologie** par P. Neveu (avec remise de documents).
- **S42** : *Enseignement de 7 principes cruciaux de la psychanalyse*, JD Nasio
- **S44** : *Le moi et ses mécanismes de défense*, A. Freud
- **S47** : *Le traumatisme de la naissance*, O. Rank et *Écoute petit homme*, W. Reich

★★ **S50** : Deuxième Évaluation par le Formateur.

C. Partie Clinique et Technique Active

- **S51** : *La technique psychanalytique*, S. Freud
- **S53** : *Le transfert*, M. Neyraut
- **S56 à S60** : **Formation sur la technique active** (Formation combinant cours théorique et divan, à Paris).
- **S61** : *Essais de psychanalyse appliquée*, S. Freud
- **S64** : *De la pédiatrie à la psychanalyse*, D.W Winnicott
- **S67** : *Essais de Psychanalyse*, M. Klein
- **S70** : *Le traitement psychanalytique des enfants*, A. Freud
- **S73** : *Journal clinique*, S. Ferenczi

★★★ **S76 à S80** : **Contrôle Didactique Final** devant un comité de didacticiens (Paris).

3. Modalités du Contrôle Didactique

Ce contrôle valide l'acquisition des connaissances théoriques, la compréhension de la clinique et la préparation à l'installation.

- **Objectifs pédagogiques** : Apprentissage via des études de cas, mise en situation de manifestations contre-transférentielles, conduite d'entretiens informatifs, examen du code de déontologie et des conditions d'installation professionnelle.
- **Critères d'évaluation** :
 - Maîtrise des composantes théoriques et pratiques de la psychanalyse.
 - Gestion des manifestations contre-transférentielles.
 - Retour critique sur la bibliographie.
 - Maîtrise de la méthode spécifique de la **Psychanalyse Active**.
 - Connaissances solides en psychopathologie.
 - Capacité de diagnostic et d'analyse de cas cliniques.
 - Aptitude à l'entretien informatif (jeux de rôles).
- **Déroulé de l'examen (sur une journée à l'Institut à Paris)** :
 - **Volume total** : 3h45 d'examen, découpées en 5 séances de 45 minutes face à un comité de didacticiens.
 - **Structure** :
 - 2h30 d'examen écrit.
 - 0h45 d'examen oral.
 - 0h30 de « debriefing » sur divan.
- **Validation** : Obtention d'une moyenne minimale de **10/20** sur l'ensemble des épreuves (écrites et orales).
- **Échec** : Un délai minimal de **3 mois** est requis avant de pouvoir se représenter.

TROISIÈME PHASE : La Phase Clinique et Supervision

Prérequis : Avoir satisfait au Contrôle Didactique de la Phase 2. *C'est au début de cette phase que le stagiaire est autorisé à exercer professionnellement, sous supervision hebdomadaire.*

Cette phase finale est consacrée à la pratique supervisée et à la production d'un travail de synthèse (mémoire).

1. Contenus pédagogiques

- **Supervision** : Mise en relation constante de la théorie et de la pratique à partir des cas d'analyses menés par le candidat.
- **Production clinique** : Analyse des éléments constitutifs des cursus analytiques menés par le candidat (associations libres sur divan, abréaction).
- **Culture élargie** : Nouvelles lectures libres et orientées pour approfondir la culture psychanalytique.

2. Le Mémoire de Fin d'Études

Le stagiaire doit élaborer et produire un mémoire exposant les concepts analytiques mis en œuvre dans sa pratique clinique sous supervision.

- **Contenu** : Exposé détaillé du suivi d'un analysant, démontrant la maîtrise et l'application de la **Psychanalyse Active**, soutenue par des explications théoriques solides.
- **Format** : 60 à 80 pages (annexes comprises).

3. Modalités du Contrôle Clinique (Soutenance)

La validation de la formation s'effectue par la soutenance de ce mémoire.

- **Déroulé de la soutenance (sur une journée à Paris) :**
 - **3 séances de 45 minutes.**
 - Face à un comité de didacticiens, en présence du formateur référent.
- **Validation** : La soutenance réussie marque la fin de la formation.
- **Échec** : Un délai minimal de **3 mois** est requis avant une nouvelle soutenance. Le candidat devra présenter un addenda à son mémoire initial.